



Résultat général: **0%** Ne fournit pas d'informations au public dans ses documents budgétaires au cours de l'année.

Résumé

Informations contenues dans les documents publics

Le résultat obtenu par le Rwanda au sein de l'Indice sur le budget ouvert indique que le gouvernement ne fournit pas d'informations sur le budget et les activités financières du gouvernement central au public au cours de l'année budgétaire. Pour cette raison, il est très difficile pour les citoyens de tenir le gouvernement responsable pour sa gestion de l'argent public.

L'Indice sur le budget ouvert 2008 évalue la quantité et le type d'informations que les gouvernements mettent à la disposition du public dans les documents budgétaires clés que tout gouvernement devrait rendre public durant l'année budgétaire. Le projet de budget de l'exécutif est un des documents les plus importants. Celui-ci doit contenir les projets de l'exécutif pour l'année à venir ainsi que le coût des activités proposées. Le projet doit normalement être mis à la disposition du public et du pouvoir législatif avant d'être finalisé, au plus tard trois mois avant le début de l'année budgétaire pour permettre une revue et un débat public suffisants.

Au Rwanda, le projet n'est pas mis à la disposition du public avant l'approbation législative, ce qui signifie que les citoyens n'ont pas une image complète des projets du gouvernement concernant la fiscalisation et les dépenses pour l'année à venir. Le projet est disponible seulement de façon interne ou pour les donateurs soutenant le budget.

En outre, il est très difficile de suivre les dépenses, la collection d'impôts et les emprunts durant l'année. Le Rwanda ne publie pas de rapports en cours d'année ou de rapports de milieu d'année. La publication de ces documents renforcerait la responsabilisation publique, puisqu'ils fournissent des données actualisées sur l'exécution du budget au cours de l'année.

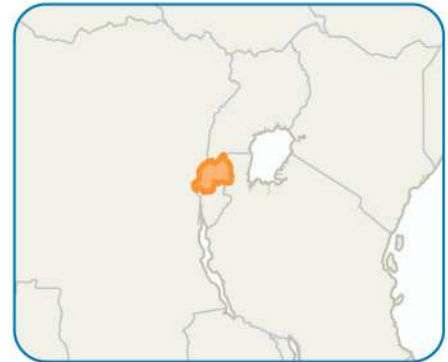
Il est également difficile d'évaluer la performance budgétaire au Congo une fois l'année budgétaire achevée. Généralement aucun rapport de fin d'année n'est publié, empêchant les comparaisons entre ce qui avait été prévu par le budget et ce qui a réellement été dépensé et collecté. (D'après la nouvelle législation budgétaire, un rapport annuel d'exécution budgétaire doit être préparé et soumis à l'Office de l'auditeur général avant mars de l'année suivante, mais à la date finale de la recherche de données pour l'IBO 2008, le rapport de fin d'année n'était pas disponible). Par ailleurs, le Rwanda ne publie généralement pas son rapport d'audit et ne fournit aucune information concernant l'exécution des recommandations du rapport d'audit.

En outre, l'accès aux informations budgétaires très détaillées nécessaires pour comprendre le progrès du gouvernement concernant la réalisation d'un projet ou d'une activité spécifique reste limité.

Participation publique et institutions de responsabilisation

Au-delà de l'amélioration de l'accès aux documents budgétaires clés, il existe d'autres moyens grâce auxquels le processus budgétaire du Rwanda pourrait être plus ouvert.

Les opportunités pour la participation citoyenne dans les débats budgétaires pourraient être augmentées. Par exemple, le pouvoir législatif n'organise pas d'audiences sur le budget auxquelles le public peut participer. Par ailleurs, au moment de cette étude il n'existait aucun comité désigné au sein du Parlement chargé de la vérification des rapports d'audit.



Disponibilité des sept documents budgétaires clés et du Budget des citoyens (par ordre de publication prévue)

Document préalable au budget	<input type="radio"/> Non
Projet de budget de l'exécutif	<input type="radio"/> Non
Budget des citoyens	<input type="radio"/> Non
Budget adopté	<input checked="" type="radio"/> Oui
Rapports en cours d'année	<input type="radio"/> Non
Revue de milieu d'année	<input type="radio"/> Non
Rapport de fin d'année	<input type="radio"/> Non
Rapport d'audit	<input type="radio"/> Non

Indice sur le Budget Ouvert 2008

Rwanda



L'Indice sur le budget ouvert évalue la quantité et le types d'informations mises à la disposition du public dans les documents budgétaires d'un pays. Le placement d'un pays dans une catégorie de résultats a été déterminé par la moyenne des réponses aux 91 questions du Questionnaire sur le budget ouvert liées aux informations contenues dans les huit documents budgétaires clés que tous les pays doivent mettre à la disposition du public.

Research to complete the Open Budget Questionnaire was undertaken by:

Safari Emmanuel
 CLADHO (Collectif des Ligues et Associations de Défense des Droits de l'Homme au Rwanda)
 B.P. 3060 Kigali Rwanda
 Tél: +250 084 880 22
 Email: manusafari@yahoo.fr
 Site Internet: cladho@rwanda1.com

Le Partenariat Budgétaire International (IBP pour ses sigles en anglais – International Budget Partnership) a été formé au sein du Centre sur le Budget et les Priorités Politiques (Center on Budget and Policy Priorities), une organisation pour la recherche sans but lucratif indépendante basée à Washington, DC, en 1997, pour soutenir les organismes de la société civile autour du monde intéressés à renforcer les processus, les établissements et les résultats budgétaires publics. Pour plus d'information sur l'IBP et l'Initiative du Budget Ouvert 2008, visitez www.openbudgetindex.org.

